

blée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et se tenir le vingt-quatrième jour du mois de février courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le douzième jour de janvier dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au vingt-quatrième jour de février courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Township de *Kingston* : Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations et pour le plus grand bénéfice et avantage de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, jeudi le quatrième jour d'avril prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre fidèle et bien-aimé le Très Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier, Grand' Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un de nos Très Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Île du *Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kings- ton*, en notre Province du *Canada*, ce vingt-troisième jour de février, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER, C. C. C.



PROVINCE DU }
Canada. }

C. T. METCALFE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la
Foi, etc. etc. etc.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et se tenir le quatrième jour du mois d'avril prochain, et à chacun de vous—

Proclamation
du 27 mars
prorogeant le
Parlement au
14 mai.

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le vingt-troisième jour de février dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au quatrième jour d'avril prochain, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Township de *Kingston* : Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations et pour le plus grand bénéfice et avantage de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, mardi le quatorzième jour de mai prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre fidèle et bien-aimé le Très Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un de nos Très Honorables Conseillers Privés,—Gouverneur Général de l'Amérique

que